



ETATS GENERAUX DES PERSONNELS DE LA PJJ GRAND-EST

La mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques à la PJJ, à travers le tout pénal et la mise en place des Directions Inter-régionales de la PJJ et des plate-formes de gestion constitue une attaque sans précédent contre la Protection Judiciaire de la Jeunesse et ses missions.

Le Projet Stratégique National de la PJJ s'inscrit dans une conception ultra-libérale du rôle de l'Etat, y compris en matière de jeunesse en difficulté.

Ainsi, la Direction de la PJJ transfigure aujourd'hui la loi de réforme de la protection de l'enfance, qui maintenait un rôle subsidiaire de la PJJ dans la protection des mineurs en danger et abandonne totalement l'assistance éducative aux Conseils Généraux. Dans ce cadre, la direction de la PJJ, relayée par les directeurs régionaux n'hésite pas à remettre en cause la place et les pouvoirs des magistrats, prétendant leur dicter leurs décisions.

Le recentrage au pénal est de fait un outil pour démanteler une part importante des services publics de la PJJ, tout en changeant profondément la nature du travail éducatif, y compris au pénal, avec des régressions pédagogiques de trente ou quarante ans.

Dans le même temps, la mise en place des plate-formes de gestion et la suppression concomitante des trois-quarts des directions départementales remettent en cause à la fois la territorialisation de l'action éducative et la relation pédagogie-gestion, gage d'un fonctionnement des services faisant primer la prise en charge des jeunes sur des considérations uniquement budgétaires.

Cette machine se met en place dans la culpabilisation et le mépris des personnels et sans le moindre accompagnement des agents, auquel il est indiqué que c'est à eux de trouver des points de chutes dans d'autres administrations.

Dans les faits, ces orientations vont se traduire à brève échéance par :

Plusieurs dizaines de suppressions de postes à venir pour 2009,

Des licenciements massifs de contractuels dès janvier 2009,

La remise en cause du fonctionnement de la plupart des UEHD de la région et leur sabordage organisé,

La fermeture d'un ou deux FAE en 2009,

La fermeture des trois quarts des directions départementales,

La suppression d'environ 25 postes d'éducateurs en milieu ouvert,

Le transfert de la facturation à la DIR en 2009, puis à la plate-forme de gestion dès 2010,

Des fermetures également à prévoir dans le secteur associatif habilité.

Les personnels de la PJJ sont aujourd'hui en colère.

C'est pourquoi, nous appelons les personnels de la région à résister à ces orientations néfastes pour l'institution judiciaire, pour la PJJ et pour les jeunes.

Nous proposons à l'ensemble des personnels de se réunir dans l'ensemble des services de la PJJ et de participer à la tenue d'Etats-Généraux des personnels de la PJJ-Grand-Est.

Ces Etats-Généraux auront lieu le jeudi 18 décembre 2008

A la Bourse du Travail de Nancy Union Départementale CGT

2, rue Drouin à Nancy

Accueil à partir de 9h30

Assemblée Générale à partir de 10h00

Buffet organisé sur place

L'après midi sera consacré à des groupes de travail sur les thèmes suivants :

La RGPP

La réforme de la Protection de l'Enfance et de l'Ordonnance de 45 modalités d'action des personnels pour résister à la casse de la PJJ

Venez Nombreux,

Notre avenir commun dépend de notre capacité à nous mobiliser tous ensemble pour nous faire entendre.

Vous pouvez participer aux Etats Généraux, soit en dehors des horaires de service si vous ne travaillez pas ce jour la où en demandant une autorisation d'absence à titre syndical (ASA).

Pour bénéficier d'une ASA, vous pouvez vous adresser à :

Département 08 : Jennifer Girardin (CAE CHARLEVILLE-MEZIERES)

Département 10 : Sylvie Chanel (CAE TROYES)

Département 25 : Marianne Vagneron (CAE BESANCON)

Département 51 : Christine Munier et Jennifer Couvreur (CAE REIMS)

Joséphine Bassompierre (FAE EPERNAY)

Département 52 : Catherine Bernard (CAE CHAUMONT)

Département 54 : Abdesslam Anki (FAE LAXOU) ou Martin Roussel (CAE NANCY)

Patricia Schweitzer (Direction Régionale)

Département 55 : Thibaut Lefort (CAE BAR LE DUC)

Département 57 : Clarisse Dutoit (CAE METZ)ou Sylvie ROBINET (UEHD METZ)

Département 68 : Paul Coleiro ou Didier Fort (CAE MULHOUSE)

Département 88 : Denis Rapenne (DD EPINAL) ou Sébastien Maucotel (CAE Epinal)

Dans tous les cas, merci de nous prévenir de votre participation avant le mercredi 10 décembre.